

**Postulat : Pour la valorisation de l'histoire montheysanne par le déplacement de la statue du Gros-Bellet**

Chères et chers collègues,

Comme nous pouvons le constater au quotidien, depuis quelques années le cœur de notre cité se transforme. De nombreux projets ont déjà été réalisés (esplanade du Crochetan, modération du trafic au centre-ville, etc.), d'autres sont en passe de l'être (place du comte Vert, alentour de la gare CFF).

Ces transformations vont modeler le visage de Monthey pour les 50 prochaines années pour le moins. Dans ce contexte, il apparaît pertinent de profiter de cette quasi métamorphose du cœur de notre ville pour réfléchir en parallèle à une valorisation de notre patrimoine historique pour ancrer Monthey dans notre siècle tout en mettant en lumière de manière plus nette ses spécificités et la contribution du Chablais au développement de Valais moderne.

C'est le sens de ce postulat qui demande de déplacer au cœur de la cité la statue du Gros-Bellet, œuvre d'André Vassaux, qui se trouve actuellement devant le château.

Cet emplacement si il a un sens historique puisque c'est bien à une fenêtre de ce bâtiment que Pierre-Maurice Rey-Bellet, dit le Gros-Bellet suspendit le gouverneur Schiner le 8 septembre 1790, c'est emplacement donc est trop discret et permet à quelques initiés seulement de découvrir l'action du Gros-Bellet et le rôle symbolique déterminant qu'il a joué dans la constitution du Valais moderne en contribuant à la lutte contre la domination Haut-valaisanne sur la partie actuellement francophone du Canton.

Ce déplacement de la statue du Gros-Bellet, habitant de Val d'Illiez ne l'oublions pas, au centre de la ville, sur l'esplanade du Crochetan par exemple ou sur la future nouvelle place de la gare, valoriserait comme il se doit le rôle déterminant et le courage dont a fait preuve le Chablais pour lutter contre le joug haut-Valaisan et pour sa liberté. Il mettrait ainsi mieux en lumière la contribution du Chablais à la constitution du Valais actuel et rappellerait tant aux habitants du Chablais qu'à l'ensemble des habitants du canton l'importance que peut avoir le Chablais pour le développement futur du Valais.

Avec la plaquette commémorative placée à l'entrée du château et le chemin actuel du Gros-Bellet qui mène vers le château depuis la Vallée, nous avons déjà le rappel du lieu où les événements se sont produits. Avec la valorisation de la statue du Gros-Bellet par son déplacement au centre-ville, nous aurions non seulement l'occasion de rendre un nouvel hommage au courage de nos prédécesseurs qui ont lutté pour la liberté mais aussi de mettre en exergue pour le plus grand nombre, montheysan, chablaisien et valaisan un élément

important de notre patrimoine historique dont nous pouvons nous enorgueillir car il a contribué à façonner l'histoire du canton et dont tout un chacun peut s'inspirer pour guider sa contribution à la cité.

Chères et chers collègues, c'est donc dans cet esprit de reconnaissance et de valorisation que je vous invite à accepter ce postulat demandant de déplacer la statue du Gros-Bellet au centre-Ville.